

## DÉBAT AUTOUR DU REVENU DE BASE 13 départements sur la ligne de départ !

### Vendredi 16 Février 2018

Avec un chômage toujours élevé qui résiste à toutes les mesures tentées, les jeunes et les seniors restent particulièrement touchés. Notre société amorce aujourd'hui une mutation profonde.

Emploi ou activité ? Ce ne sont désormais plus des synonymes. L'attribution d'un revenu de base, individuel pourrait changer la donne.

La réflexion autour du revenu de base n'est pas nouvelle dans l'histoire de nos sociétés. Elle questionne tant les projets de vie que les rapports sociaux.

Le revenu de base ne laisse personne indifférent, qu'on le défende ou qu'on le pourfende. Et puis, le revenu de base renouvelle une ambition universelle, celle qui a fondé la création du Revenu Minimum d'Insertion (RMI) en 1988 : garantir un revenu socle pour tous. Le revenu de base ne se réduit pas à une simple allocation de ressources, mais il pose, de fait la question de l'autonomie du citoyen, son rapport au travail, son engagement dans la société, sa vie familiale, il n'est pas le fossoyeur de la valeur travail. Il est au contraire, pour celles et ceux qui passent à travers les mailles du filet de toutes les politiques publiques, une opportunité de reprendre le chemin de l'emploi.

Le Conseil départemental de la Gironde a initié depuis 2016, l'expérimentation d'un revenu de base sur son territoire. Il s'associe désormais à 12 départements français dont le Conseil Départemental de la Nièvre. Ensemble, ces collectivités désirent affirmer leur volonté de lancer une étude menée par des chercheurs pour élaborer un modèle de revenu de base crédible et audacieux dans le but de conduire à projet d'expérimentation au Parlement.

Afin de présenter ce dispositif, le Conseil départemental organise un débat avec la participation de Madame Denise GRESLARD NEDELEC, Vice-présidente chargée des politiques de l'insertion du Conseil départemental de Gironde et Patrice JOLY, Sénateur de la Nièvre :

#### Vendredi 16 Février 2018 après-midi

**17 h 00 : Conférence de presse**, Cabinet du Président, Foyer des élus, Conseil départemental de la Nièvre, Nevers

**18 h 00 : Réunion publique**, Espace Stéphane Hessel, 20 Rue Henri Fraïso, Nevers.

**Vous êtes cordialement invité à participer à ces deux moments.**

**Nicolas ABBE** / Chargé des relations publiques / 03 86 60 58 50 / nicolas.abbe@nievre.fr  
**Séverine BOURRÉE** / Chargée de Communication / 03 86 60 67 12 / severine.bourree@nievre.fr